

Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)

Les changements à la tête de la Caisse Nationale doivent entraîner un renouveau des relations sociales dans la Branche et se traduire, pour chaque collègue, par un changement positif dans la politique sociale et notamment par :

- ⇒ la remise en place de véritables relations sociales valorisant la politique contractuelle et privilégiant les solutions négociées. Les CPN doivent redevenir de véritables lieux d'échanges, de confrontation et de négociations,
- ⇒ l'arrêt du processus de suppression de 4500 emplois et des fermetures d'agences, ainsi que des mutualisations et externalisations,
- ⇒ la prise en compte de l'amélioration des conditions qualitatives de vie et de travail.

Très rapidement, nous allons pouvoir juger l'attitude des nouveaux responsables de la Caisse Nationale.

En effet, les 30 octobre, 13 et 28 novembre, va se tenir la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO).

A l'occasion de ces réunions sera notamment traitée la question de l'augmentation salariale collective pour 2009.

Pour la CFDT, la situation actuelle (environnement économique et social difficile, hausse importante et brutale des prix, notamment alimentaire et énergie), rend impératif d'assurer à toutes et tous le maintien du pouvoir d'achat.

Les Rémunérations Annuelles Minimales (RAM), notamment pour les premiers niveaux de classification, doivent être également significativement revalorisées.

La CFDT mettra aussi en avant ses revendications concernant la reconnaissance de l'investissement collectif et individuel, l'égalité professionnelle et le maintien de l'emploi.

Répondre, enfin, aux attentes de chaque collègue :

il en va de la crédibilité du nouveau directoire de la Caisse Nationale.

*Le secrétariat national CFDT Caisses d'Épargne
Claude Bertrand, Adnan Ennifer, Robert Eon, Henri Fraisse,
Michel Guinchard, Jean-Pierre Janaudy, Jean-Michel Joly, Donato Pascale, Alain Zaglaniczny*

⇒ **au verso : les revendications CFDT pour la NAO 2008**

MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT

La hausse des prix

En 2008, selon l'INSEE, la hausse des prix sera de 3% (dont : alimentation = 5% ; énergie = 14%)

Pour l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), elle sera proche de 5% pour une famille de 2 adultes et 2 enfants...

Concernant 2009, la hausse des prix prévue par l'INSEE est de l'ordre du 2%.

L'augmentation générale des salaires

L'augmentation générale des salaires 2008 (au 1er avril) a été en moyenne de 1%.

La revendication CFDT

- Garantir le pouvoir d'achat = augmentation générale de 3,5% au 1^{er} janvier 2009,
- Apporter un plus aux bas salaires = augmentation minimale de 100 euros bruts par mois,

Application sur les RAM :

- augmentation de 3,5% avec une revalorisation minimale de 1300 euros bruts (annuels).

RECONNAISSANCE DES RÉSULTATS COLLECTIFS

Suite à nos demandes, fin 2007 la Caisse Nationale a donné son accord pour ouvrir une négociation portant sur un dispositif d'intéressement/participation Branche.

Nous allons rappeler son engagement à la Caisse Nationale et demander qu'un calendrier de négociation soit fixé.

RECONNAISSANCE DE L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES ET DE L'INVESTISSEMENT INDIVIDUEL

La CFDT revendique :

- la création d'un niveau de classification supplémentaire dans les catégories TM afin de mieux reconnaître les différents métiers,
- la création de « paliers de progression dans l'emploi », au moins pour les niveaux TM4 à CM6-7. Cette progression doit être validée sur la base de critères les plus objectifs

possibles (formation, niveau de délégation, etc.) et dans un cadre et à des conditions préalablement connus par les collègues. La reconnaissance salariale de l'évolution des compétences, ne doit plus passer soit par l'obligation de promotion, soit par des décisions « à la tête du client ».

Nous demanderons à la Caisse nationale d'ouvrir la négociation et d'en fixer le calendrier.

PRIME DE TRANSPORT

La CFDT demandera :

- la prise en charge, dans toutes les entreprises de la Branche de 50% du coût des transports en communs,
- le versement d'une prime forfaitaire pour celles et ceux qui ne peuvent se rendre au travail en utilisant les transports en communs (absence de transport, horaires incompatibles, doublement du temps de transport).

ECARTS DE RÉMUNÉRATION HOMMES/ FEMMES

Fin 2007, la Caisse nationale s'est engagée à ce qu'au moins 50% des écarts de rémunération entre femmes et hommes soient régularisés en 2008.

Nous allons demander à la Caisse nationale :

- de nous présenter un bilan détaillé des régularisations effectuées,
- de régulariser la totalité des écarts d'ici fin 2009.

MAINTIEN DE L'EMPLOI

Dans le contexte actuel, le CFDT revendiquera le maintien de l'emploi, à savoir : 1 départ = 1 recrutement.



La CFDT, c'est faire.

